

Signature d'une lettre d'entente - Convention collective Service de sécurité incendie de la municipalité de McMasterville



McMasterville, le 22 décembre 2016 - À 20 heures le 22 décembre 2016, au Centre communautaire intégré de McMasterville sis au 255 boulevard Constable à McMasterville, a eu lieu la signature d'une

lettre d'entente avec le syndicat des pompiers et des pompières du Québec (SPQ), section locale McMasterville, représentant les membres de la brigade du Service de sécurité incendie de la municipalité de McMasterville.

Cette signature démontre notre volonté commune à offrir à la population mcmastervilloise des services optimaux en termes de sécurité, d'efficiency et d'efficacité. Ainsi, au début de 2017, une garde interne sera mise en place de 8 h à 20 h. Tant les citoyens de Saint-Mathieu-de-Beloeil que ceux de McMasterville pourront bénéficier de cette présence accrue.

Le maire, Monsieur Gilles Plante, se réjouit de cette entente conclue lors de la séance extraordinaire du conseil municipal ayant eu lieu le 12 décembre dernier : « nous avons décidé, de concert avec le syndicat représentant notre brigade, de procéder à la signature de l'entente avant la fin de l'année 2016 afin qu'elle soit effective le plus rapidement possible. C'est le fruit de plusieurs heures de travail de la direction générale, de membres du personnel municipal ainsi que de membres du conseil municipal et je les en remercie. C'est une excellente façon de clore l'année 2016, et ce, pour les deux parties [syndicale et patronale] impliquées ».

– 30 –

Source : Direction générale/Communications
Municipalité de McMasterville
Téléphone : 450 467-3580
Courriel : hoteldeville@municipalitemcmasterville.qc.ca
Site Internet : www.mcmasterville.ca